



Résiliation manuscrit.com

Par **icare77**, le **08/01/2014** à **10:52**

Bonjour.

J'aimerais bien savoir s'il y'a une possibilité de résilier le contrat qui me lie avec manuscrit.com.

En effet, j'ai demandé cette résiliation depuis février 2008, soit depuis 6 ans, mais chez manuscrit.com on semble ignorer du tout au tout ladite demande. Aucune réponse ne m'a été donnée, les livres (un roman et un recueil de poésies) sont toujours proposés sur leur site. Merci à toute personne pouvant m'aider à me défaire de ce piège dans lequel je me suis retrouvé.

Makhlouf.

Par **icare77**, le **13/06/2016** à **12:06**

Bonjour à tous.

Deux ans après mon post ci-haut, je reviens encore une fois pour demander si des personnes pourraient m'aider, conseiller, pour résilier mon contrat avec manuscrit.com, puisque les seules ventes réalisées sont celles que j'ai moi-même provoquées, ou celles que j'ai effectuées et, dans ce cas, aucun droit d'auteur n'est accordé dessus.

Par ailleurs, en terme de droits d'auteur, j'ignore si un jour je toucherai un sou de ce compte d'auteur déguisé, mais dans lequel nombre de naïfs comme moi sont tombés sans possibilité d'en ressortir.

Merci à toute âme charitable pouvant me conseiller comment me défaire de ce contrat.

Par **Visiteur**, le **13/06/2016** à **14:16**

Bonjour,
et vous payez quelque chose ? Depuis tout ce temps ?

Par **icare77**, le **14/06/2016** à **08:05**

Bonjour.

Payer ?... Mais pourquoi payer ? Manuscrit se paie lui-même à chaque vente (des ventes que je réalise moi-même) et je n'ai jamais reçu un sou de droits d'auteur.

Par **Guirandre**, le **12/06/2017** à **12:26**

Bonjour,

Avez-vous trouvé une solution ?

J'ai aussi quatre ouvrages depuis 2006 et je pense à résilier.

Merci d'avance